

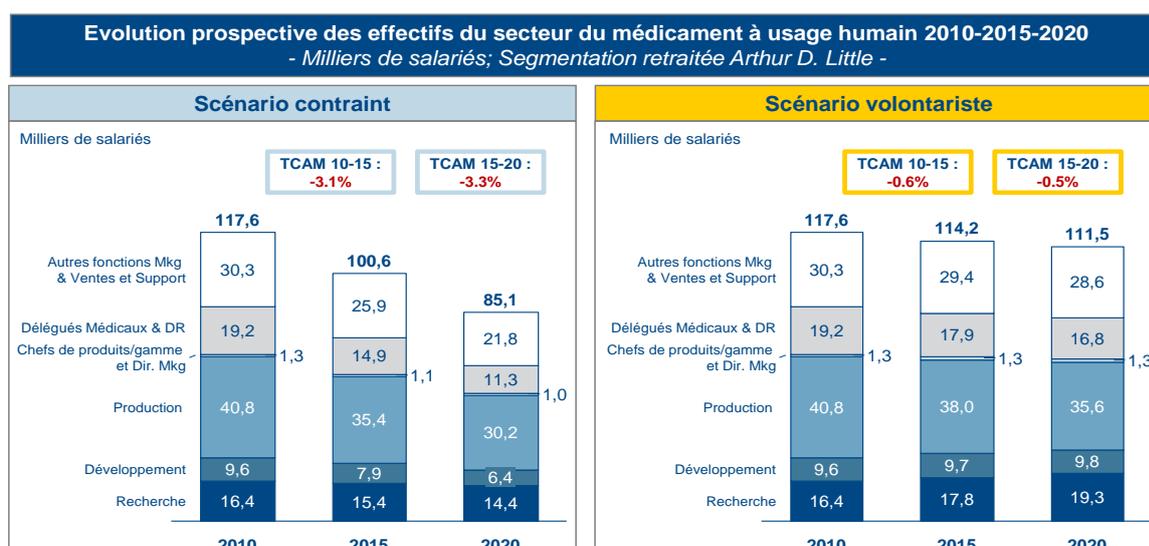
Résultats du Contrat d'étude prospective (CEP) – Industries de santé

**Médicament : une industrie en restructuration mais créatrice de valeur  
et qui reste dynamique sur l'emploi**  
Le secteur s'inscrit dans un scénario volontariste pour redresser l'emploi et sa compétitivité

Cette étude prospective sur les facteurs d'évolution des industries de santé et leur impact à 10 ans sur l'emploi montre la nécessité de réorienter le modèle de croissance du secteur du médicament et de poursuivre l'accompagnement de la mutation de ses métiers. Appuyée par des leviers politiques, la restructuration économique et sociale engagée doit permettre de stabiliser puis d'inverser la courbe de l'emploi à l'horizon 2020.

Un CEP porteur d'engagement

Conduit par les partenaires sociaux (dont le Leem) et le ministère de l'Emploi (DGEFP) en 2012 dans le cadre du CSIS (Conseil Stratégique des Industries de Santé), ce contrat d'étude prospective (CEP) analyse les facteurs d'évolution du secteur et des impacts qualitatifs et quantitatifs sur l'emploi et les métiers très différents selon le scénario à venir : poursuite de la tendance existante ou bien démarche volontariste (voir graphe ci-dessous). A travers les préconisations du CEP, les entreprises du médicament prennent des engagements qui relèvent de sa responsabilité économique et sociale. Objectif : rester compétitif et créateur de valeur en France tout en accompagnant les restructurations et en recrutant les nouveaux talents nécessaires aux mutations en cours. D'autres préconisations ne pourront être mises en œuvre que conjointement avec les pouvoirs publics. Mais le secteur s'inscrit d'ores et déjà dans le scénario volontariste qui rompt avec le scénario contraint actuel synonyme de désindustrialisation du territoire. A la clé, une inversion de la courbe de l'emploi direct et indirect à l'horizon 2020.



Source : INSEE, SFRL, traitements BPI; analyses Arthur D. Little - Les effectifs des fonctions transverses ont été ajustés proportionnellement aux effectifs opérationnels DR (Directeurs Régionaux)

Nota Bene : Le périmètre de 117 600 salariés en 2010 correspond aux 103 900 salariés du baromètre emploi du Leem auxquels sont ajoutés 9 300 salariés de sociétés biotech non adhérentes, et 4 300 salariés de sous-traitants de recherche clinique.

TCAM : taux de croissance annuel moyen.

### Des facteurs qui pèsent sur le modèle industriel français

Avec l'un des trois appareils de production les plus importants d'Europe, une main d'œuvre hautement qualifiée et des atouts en matière de qualité et de R&D (vaccins, virologie...), l'activité hexagonale est bien structurée et reste génératrice d'emplois. Elle est portée par la croissance continue du marché français (+ 4 % par an entre 2003 et 2009) et des exportations (+ 8 % par an entre 2005 et 2010), principalement vers les marchés matures : l'Europe (59 % de nos exports en 2010) et l'Amérique (15 %). Mais les mesures de réduction des dépenses de santé, les renforcements constants de la réglementation et la baisse d'attractivité du pays en recherche clinique pèsent fortement sur le marché domestique, qui a décliné de 3,3% en 2012. Par ailleurs, le dynamisme des marchés émergents (BRICS), dont certains exigent des sites sur leur sol, ainsi que la recherche d'amélioration des coûts, notamment sur la production des génériques, plaident désormais pour des investissements au plus près de ces pays. Autre facteur pénalisant, la France est principalement positionnée sur des produits matures (médicament « chimique ») quand les produits à forte croissance sont les biomédicaments (marché mondial à +13 % / an entre 2006 et 2010) et génériques (+ 10 %), avec la disparition progressive du modèle économique des « blockbusters ».

On peut ainsi expliquer l'inversion de la courbe de l'emploi depuis 2008 par les stratégies d'entreprise répondant à la pression des politiques publiques (réduction des déficits, réglementations accrues) et à l'attractivité montante de ces marchés émergents, au regard desquels la perte de compétitivité de la France se fait sentir. Les entreprises du médicament installées en France doivent donc s'adapter. Ceci passe par une rationalisation des coûts, davantage d'externalisation vers les façonniers en matière de production et, dans la recherche, davantage de partenariats public-privé ou avec les start-up et PME de biotechs ou de haute technologie.

### Changer de modèle de croissance pour redevenir créateur net d'emplois

Des efforts d'investissement doivent être faits en R&D et production pour réorienter le modèle de croissance vers les médicaments biologiques et innovants et vers les produits associés (biomarqueurs...) car les emplois liés aux biotechs de nouvelle génération sont plutôt créés hors de France. Cette transition se fera en s'appuyant sur les domaines où la R&D hexagonale reste en pointe : oncologie/onco-hématologie, anti-infectieux/virologie/vaccins, maladies rares... Elle s'appuiera également sur des écosystèmes locaux favorables. On le voit, le scénario volontariste pour maintenir et développer l'attractivité de la France comme site d'implantation passe par des leviers industriels que les entreprises du médicament ont déjà commencé à actionner : financement de l'innovation (aide aux start-up/PME) et multiplication des partenariats ou acquisitions par les acteurs majeurs ; restructuration des sites de production français vers les marchés attractifs, accompagnement des salariés en interne (formation, mobilité, reconversion) et des sous-traitants en externe (consolidation, aide à l'internationalisation)...

Ce scénario ne donnera cependant sa pleine mesure que si l'Etat et l'ensemble des pouvoirs publics font jouer les leviers politiques qui aideront cette mutation vers un nouveau modèle industriel : concentration des ressources destinées à la recherche, facilitation des échanges entre chercheurs publics/privés, stabilisation de la réglementation et clarification (exemple : pour l'accès au marché des biosimilaires), accélération et simplification de l'enregistrement des produits, encouragement de la production en France de produits à forte croissance (exemple : un crédit impôt production inspiré du crédit impôt recherche), valorisation de la production européenne dans les prix, le remboursement, les marchés hospitaliers, reconnaissance des progrès apportés à la qualité de vie des patients (exemple : les « présentations » pour personnes âgées), adaptation de la formation initiale et continue... L'implication locale (collectivités territoriales, université...) sera aussi déterminante.

### Mutation des métiers et émergence de nouvelles compétences et nouveaux talents

Enfin, les préconisations du CEP incluent une trentaine d'actions et d'outils RH à développer dès 2013-2014 :

- Pour permettre le reclassement des collaborateurs occupant des métiers sensibles dans un contexte de diminution de l'emploi à court terme.
- Pour adapter les compétences des salariés aux mutations, intégrer les nouvelles compétences et recruter les nouveaux talents indispensables au secteur.

En effet, les métiers de la R&D évoluent d'un modèle construit sur des activités relativement cloisonnées et séquentielles vers un modèle systémique fondé sur l'imbrication des compétences et soumis à l'obligation de résultat. Ceux de la production passent d'un modèle prioritairement orienté sur la qualité du produit vers un modèle intégrant aussi comme priorité la performance industrielle et la maîtrise des coûts. Enfin les métiers de la commercialisation évoluent d'un modèle prioritairement orienté vers la promotion/vente du produit vers un modèle prenant mieux en compte la complexité du système médico-économique et médico-technique dans les territoires.

Le paysage des métiers dessiné par le CEP met en relief les atouts de la France : sa haute technicité.

#### **Repères chiffrés**

- Le chiffre d'affaires du médicament humain représentait 50 milliards d'euros en 2009, dont 23 à l'exportation, sur un chiffre d'affaires des industries de santé de 76,3 milliards.
- Avec 106 600 emplois en 2009, 104 000 en 2010 et 102 900 en 2011, répartis sur les 450 sites des 280 entreprises installées en France, le médicament à usage humain représente 60 % des effectifs des industries de santé.
- Ses effectifs sont en baisse de 1,4 % par an en moyenne depuis 2008, après une augmentation constante des effectifs lors des décennies précédentes.
- Les caractéristiques de l'emploi dans le médicament humain : féminin à 55 % ; moins de 26 ans : 8 % ; plus de 50 ans : 16 % ; salariés en CDI : 91 %, CDD : 4 % ; intérim : 5 % et 92 % à temps plein.

La version intégrale de l'étude ainsi qu'une synthèse sont disponibles sur [www.leem.org](http://www.leem.org)

---

#### **Contacts Presse :**

Stéphanie Bou - Tél : 01 45 03 88 38 - email : [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org)

Virginie Pautre - Tél : 01 45 03 88 87 - email : [vpautre@leem.org](mailto:vpautre@leem.org)

Jean-Clément Vergeau – Tel : 01 45 03 86 82 – email : [jcvergeau@leem.org](mailto:jcvergeau@leem.org)